



Engager
le numérique

Communiqué de presse
Paris, vendredi 14 janvier 2022

« Faire gagner la France grâce au numérique » : Numeum présente ses 20 actions majeures pour 2022

Quelques mois avant l'élection présidentielle, Numeum, l'organisation professionnelle de l'écosystème numérique en France, dévoile 20 actions majeures pour un numérique engagé, responsable et utile pour la France.

2022 sera une année décisive avec l'élection présidentielle en France qui va conditionner le sort de notre pays pour les cinq prochaines années. Plus que jamais, les enjeux auxquels nous faisons face collectivement sont liés aux progrès et aux changements apportés par les nouvelles technologies dans notre société.

Le numérique façonne et révolutionne notre monde contemporain, les chaînes de valeur et les métiers qui les accompagnent. Cela fait du numérique un indispensable au futur de notre pays, au développement de notre économie et à notre rayonnement dans le monde.

Numeum entend apporter sa contribution au débat pour l'élection présidentielle d'avril 2022 afin que le numérique ne soit pas un enjeu oublié de la campagne et que les termes du débat soient correctement posés, sans idéologie ni préjugés.

C'est le sens des 20 actions majeures élaborées par l'ensemble des membres, experts et commissions de Numeum, qui s'articulent autour de 4 grandes priorités.

4 priorités pour le numérique :

- Mettre l'accent sur la **formation aux métiers du futur** ainsi que la numérisation des compétences existantes
- Gagner en autonomie stratégique en inscrivant la France dans la course aux technologies de rupture, avec notamment la création d'un **grand pôle ministériel technologique regroupant le numérique, l'industrie, l'enseignement supérieur et la recherche**
- Booster la **lutte pour la cybersécurité et contre la cybercriminalité**
- **Faire du numérique le levier majeur de la décarbonation**, de la biodiversité et de la protection des ressources rares

Priorité °1 : Mettre l'accent sur la formation aux métiers du futur ainsi que la numérisation des compétences existantes

Cette priorité implique une triple action, en matière de formation initiale, professionnelle et surtout de reconversion qui est un phénomène massif auquel n'est pas préparé notre système de formation professionnelle en dépit de quelques aménagements depuis 2017.

Les actions à mettre en œuvre :

● **Booster la reconversion professionnelle entre secteurs d'activité pour anticiper les mutations technologiques :**

- En faisant passer à l'échelle le dispositif Transitions Collectives (TransCo), resté confidentiel malgré son déploiement en 2021, en collaboration avec l'ensemble des branches professionnelles et leurs OPCO. Il n'a pas pour objectif un reclassement en interne mais une reconversion en externe.

● **Faire passer à l'échelle et sur tout le territoire plusieurs programmes de formation au numérique particulièrement inclusifs :**

- Déploiement des programmes de préparation aux métiers de demain et d'égalité des chances, comme P-TECH, avec le Ministère de l'Education nationale, avec un objectif de 10 000 élèves dans 5 ans
- Déploiement dans toutes les régions du dispositif *Numeric'Emploi* qui fédère les énergies des acteurs régionaux pour soutenir le développement des compétences des demandeurs d'emplois.

● **Le développement des formations au numérique en alternance pour tous types de publics afin de se rapprocher du niveau de l'Allemagne où plus de 60% des personnes d'une classe d'âge sont alternants :**

- Financement des formations en alternance au numérique à plus grande échelle avec l'objectif de 100 000 personnes formées en 5 ans
- Versement d'une prime exceptionnelle aux TPE/PME pour leur permettre d'accueillir des apprentis formés au numérique
- Soutien financier apporté aux initiatives de formation à l'étranger pour les apprentis à l'image *d'Erasmus +* en facilitant l'accès aux dispositifs européens (Erasmus+ et futur dispositif ALMA)

● **Favoriser la diversification des talents dans les métiers du numérique :**

- Donner plus de moyens à la Grande école du numérique qui œuvre pour l'insertion professionnelle des publics les plus éloignés de l'emploi (jeunes décrocheurs et chômeurs de longue durée)
- Lancer une campagne de communication nationale sur les enjeux de la diversité dans les métiers du numérique
- Accueillir des stagiaires de troisième dans les entreprises du numérique, avec un objectif de 50% de jeunes filles

Priorité °2 : Gagner en autonomie stratégique en inscrivant la France dans la course aux technologies de rupture

Les structures gouvernementales actuelles sont insuffisamment adaptées aux enjeux de la transformation numérique, enjeux d'innovation industriel autant que de financement des chantiers stratégiques du futur et de mobilisation de compétences de pointe.

Les actions à mettre en œuvre :

● **La création d'un organe gouvernemental à la hauteur des enjeux de la maîtrise des technologies d'avenir :**

- Création d'un grand pôle ministériel technologique regroupant le numérique, l'industrie, l'enseignement supérieur et la recherche fonctionnant en étroite collaboration avec Bercy et les structures de financement qui en dépendent (BPI, Caisse des dépôts, fonds de fonds)

etc.). Le Conseil national de l'Industrie et le Conseil de l'Innovation seraient également élargis aux professions du numérique

- **Le repositionnement de l'Education nationale sur le rehaussement du niveau général en mathématiques et l'attractivité des enseignements numériques et informatiques :**
 - Remettre les mathématiques dans le tronc commun au lycée
 - Renforcer l'attractivité de la spécialité numérique et sciences informatiques (NSI) au lycée
 - Stabiliser les programmes
 - Créer un bac pro numérique
- **L'accompagnement étroit des technologies émergentes (IA et quantique) par :**
 - Le déploiement de l'initiative Ethical AI des entreprises du numérique
 - Le développement des « cas d'usage » des technologies quantiques dans les secteurs de l'économie réelle : banque, assurance, logistique, transports, défense, sécurité, supply-chain etc.
- **L'autonomie technologique européenne**
 - *Small Tech Act* européen étendu aux ETI imposant aux collectivités publiques de contractualiser préférentiellement avec les ETI, les TPE-PME et les start-ups européennes quand l'offre existe
 - Soutien financier des technologies de rupture par la création d'une agence s'inspirant du modèle américain de la DARPA.

Priorité °3 : Booster la lutte pour la cybersécurité et contre la cybercriminalité

Le cyber-risque et la cybercriminalité qui affectent nos entreprises et nos organisations nuisent à la confiance de l'opinion publique dans la technologie, ce qui retarde l'adaptation numérique globale.

Les actions à mettre en œuvre :

- La création d'une cyber-FBI européen doté de moyens importants pour faire face à la recrudescence des cyberattaques
- La mise en place d'un cyber-parquet national bénéficiant d'effectifs et de moyens d'enquête à partir de l'actuelle section J3 du Parquet de Paris
- La création d'une cyber-agence de renseignements nationale qui anticiperait les menaces en consolidant les statistiques sur les cyberattaques, les analyses de cas et les données disponibles en matière de cybersécurité (open data des données cyber-désensibilisées)

Priorité n°4 : Faire du numérique le levier majeur de la décarbonation, de la biodiversité et de la protection des ressources rares

Numeum est conscient de l'enjeu environnemental et climatique global. Le numérique doit réduire ses externalités négatives comme les autres secteurs. Mais il est aussi un outil essentiel au service de la transition écologique.

Les actions à mettre en œuvre :

- **L'accompagnement du secteur numérique dans sa trajectoire environnementale par :**
 - L'assurance que les initiatives mises en place pour mesurer l'empreinte environnementale du secteur soient conduites à leur terme
 - L'intégration de la thématique de l'empreinte environnementale dans l'ensemble des cursus du numérique

- **L'utilisation du numérique comme l'outil de la transition environnementale en :**
 - Développant la donnée au service de l'environnement (open data environnementale)
 - Soutenant l'innovation numérique au service de la transition écologique en soutenant la green-tech et en élargissant le CIR aux nouvelles technologies vertes (green CIR)

Pour Godefroy de Bentzmann, Co-Président de Numeum : *« Nous, acteurs du numérique, sommes lucides sur les risques et les difficultés de la mutation numérique. Mais il convient d'aborder ces difficultés sans préjugés ni idéologie. Mais surtout ne bloquons pas l'innovation ! N'écoutons pas ceux qui, de tous temps, ont associé progrès avec danger pour l'Humanité. »*

Pour Pierre-Marie Lehucher, Co-Président de Numeum : *« Nous avons choisi très clairement le chemin du progrès raisonné. Entre les apôtres d'une mondialisation débridée et les prédicateurs du repli sur soi, nous choisissons l'équilibre entre l'ouverture et l'indépendance et la complémentarité entre la technologie et l'humain ».*

A propos de Numeum

Numeum est l'organisation professionnelle de l'écosystème numérique en France. Elle représente les entreprises de services du numérique (ESN), les éditeurs de logiciels, les plateformes et les sociétés d'Ingénierie et de Conseil en Technologies (ICT). Numeum rassemble plus de 2 300 entreprises adhérentes qui réalisent 85% du chiffre d'affaires total du secteur. Présidé par Godefroy de Bentzmann et Pierre-Marie Lehucher, Numeum souhaite mettre le numérique au service de l'humain avec deux ambitions fondatrices : accompagner le pays dans la généralisation et la démocratisation de la formation numérique ; agir au service d'un numérique responsable pour les entreprises, la société, l'Humain et la planète. L'engagement de Numeum repose sur 4 piliers d'actions : la valorisation et la défense des intérêts de ses membres et de leurs métiers, l'incarnation de la France numérique en Europe, l'animation de l'écosystème numérique pour favoriser les synergies et l'innovation, et le renforcement du service à toutes les entreprises du numérique. Numeum est membre de la fédération Syntec. Le secteur du numérique représente plus de 55 Md€ de chiffre d'affaires et 538 000 employés en France.

Pour en savoir plus : www.numeum.fr

Contacts média

Lander Marchionni – lmarchionni@hopscotch.fr

Pauline Willaert - pwillaert@hopscotch.fr